

**PROJETS DE DISPOSITIONS RELATIVES AUX QUESTIONS DE
PROCEDURES ET AUX QUESTIONS TRANSVERSALES :
DEMANDES RECONVENTIONNELLES ET DROIT DE
REGLEMENTER**

**Réunion francophone informelle en ligne préparatoire aux prochaines
sessions du Groupe de travail III de la CNUDCI**

26 mai 2025, 14h30 - 16h30 (UTC+2)

14h00-14h30 Connexion des participants

14h30-14h50 Mots introductifs

- **Mme Florence Brillouin**, Directrice de la Francophonie économique et numérique, Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
- **Mme Anna Joubin-Bret**, Secrétaire de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI)
- **M. Shane Spelliscy**, Sous-procureur général adjoint du Canada, Président du Groupe de travail III de la CNUDCI

14h50-15h00 Travaux du groupe de travail III de la CNUDCI

Modérateur : M. Arnaud de Nanteuil, Professeur, Université Paris-Est Créteil

- Etats des discussions sur les dispositions relatives aux questions de procédures et aux questions transversales et présentation des dispositions 10 et 19 sur les demandes reconventionnelles et le droit de régler, **M. Corentin Baslé**, juriste, Secrétariat de la CNUDCI

15h00-16h00 Les demandes reconventionnelles

Modérateur : M. Arnaud de Nanteuil, Professeur, Université Paris-Est Créteil

- Emergence et développement des demandes reconventionnelles dans le cadre des traités d'investissement, **M. Antoine Lerosier**, consultant en négociation et relations internationales
- Les demandes reconventionnelles dans la pratique : évolution au regard des traités et de la jurisprudence, **M. Mawuto Tossa**, chercheur postdoctoral

- Avantages portés par les demandes reconventionnelles et projet de disposition, **Mme Elise Ruggeri Abonnat**, Maître de conférences, Université de Lille
- L'exemple du protocole sur les investissements de la ZLECAf, **M. Zakaria Laghzaoui**, Conseiller, Secrétariat de la ZLECAf
- Discussion

16h00-16h25 **Le droit de régler**

Modératrice : Mme Judith Knieper, juriste, Secrétariat de la CNUDCI

- Enjeux et limites de la reconnaissance du droit de régler, **M. Arnaud de Nanteuil**, Professeur, Université Paris-Est Créteil
- Retour d'expérience de la République démocratique du Congo, **M. Aimé Kasenga Tshibungu**, Coordonnateur national adjoint du Comité technique de suivi et évaluation des réformes, Ministère des Finances, RDC
- Discussion

16h25-16h30 **Conclusion et clôture**

- Mots de conclusion, **M. Arnaud de Nanteuil**, Professeur, Université Paris-Est Créteil
- Représentant, **OIF**



Supported by the



Cette réunion est organisée en collaboration avec le Secrétariat de la Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International (CNUDCI), soutenu par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement.